

Assemblée générale au Tessin

Autor(en): **Bodinier, C.-P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **65 (1970)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Espoirs

L'ensemble de ce territoire – unique à tant d'égards et que nous voudrions léguer intact à nos arrière-neveux – ne représente pas deux kilomètres carrés. C'est modeste en regard des trois mille hectares de marais qui, dans la plaine du Rhône vaudoise, ont été, depuis cent-vingt ans, asséchés, mis en culture ou livrés à la construction.

Les réserves naturelles prévues devront comprendre aussi bien la rive du lac avec ses roselières que les étangs laissés par l'exploitation des gravières et les zones marécageuses dans tous leurs stades d'évolution jusqu'aux prairies où viennent paître chevreuils et lièvres. Ces réserves assureront aussi une étendue suffisante à la forêt naturelle qui, dans ses parties humides, prend assez rapidement le caractère de la forêt vierge. Une fois la protection de ce territoire assurée, il deviendra possible de réaliser un aménagement favorable à la fois au maintien de sa remarquable végétation et à l'enrichissement de sa faune. Des oiseaux qui ont renoncé à nicher dans la région y retrouveront alors un habitat accueillant. Peut-être entendra-t-on de nouveau, au Gros-Brasset, le chant du courlis cendré, le «Grand Louis» comme on l'appelle chez nous?

Une extension de la réserve de chasse aurait un effet bénéfique rapide sur l'abondance de la sauvagine en diminuant sa distance de fuite. Aujourd'hui déjà, dès la fermeture de la chasse à fin janvier, il n'est pas exceptionnel d'assister, des

Grangettes, aux évolutions de cinq cents à mille canards.

Des chemins et des digues, le promeneur observera aisément les animaux sans être obligé de se mouiller les pieds.

Une première réserve naturelle – d'à peu près 92 000 mètres carrés – a été créée, au Gros-Brasset, par décision des autorités communales de La Tour-de-Peilz. Dès lors, la Ligue suisse pour la protection de la nature a pu acheter quelques parcelles à des particuliers.

En 1970 – *année européenne de la nature!* – une partie substantielle du produit de la vente de l'Ecu d'or et du Don de l'économie suisse doivent permettre à la Ligue d'acquérir un terrain de 124 000 mètres carrés, appartenant à la commune de Villeneuve, ainsi que plusieurs parcelles de propriétaires privés.

Un simple coup d'œil jeté sur la carte (page 5) fera saisir aussitôt l'importance qu'il y a à protéger efficacement ces lopins de terre sis en bordure du lac.

L'année 1970 représente une étape décisive dans la préservation de ce coin de pays: elle facilitera grandement l'actualisation d'un plan d'ensemble.

Cette opération de sauvetage n'eût pas été possible sans l'appui compréhensif des autorités communales et cantonales. Daignant voir plus loin que le moment présent, elles entendent collaborer à ce qu'elles savent être une entreprise d'utilité publique.

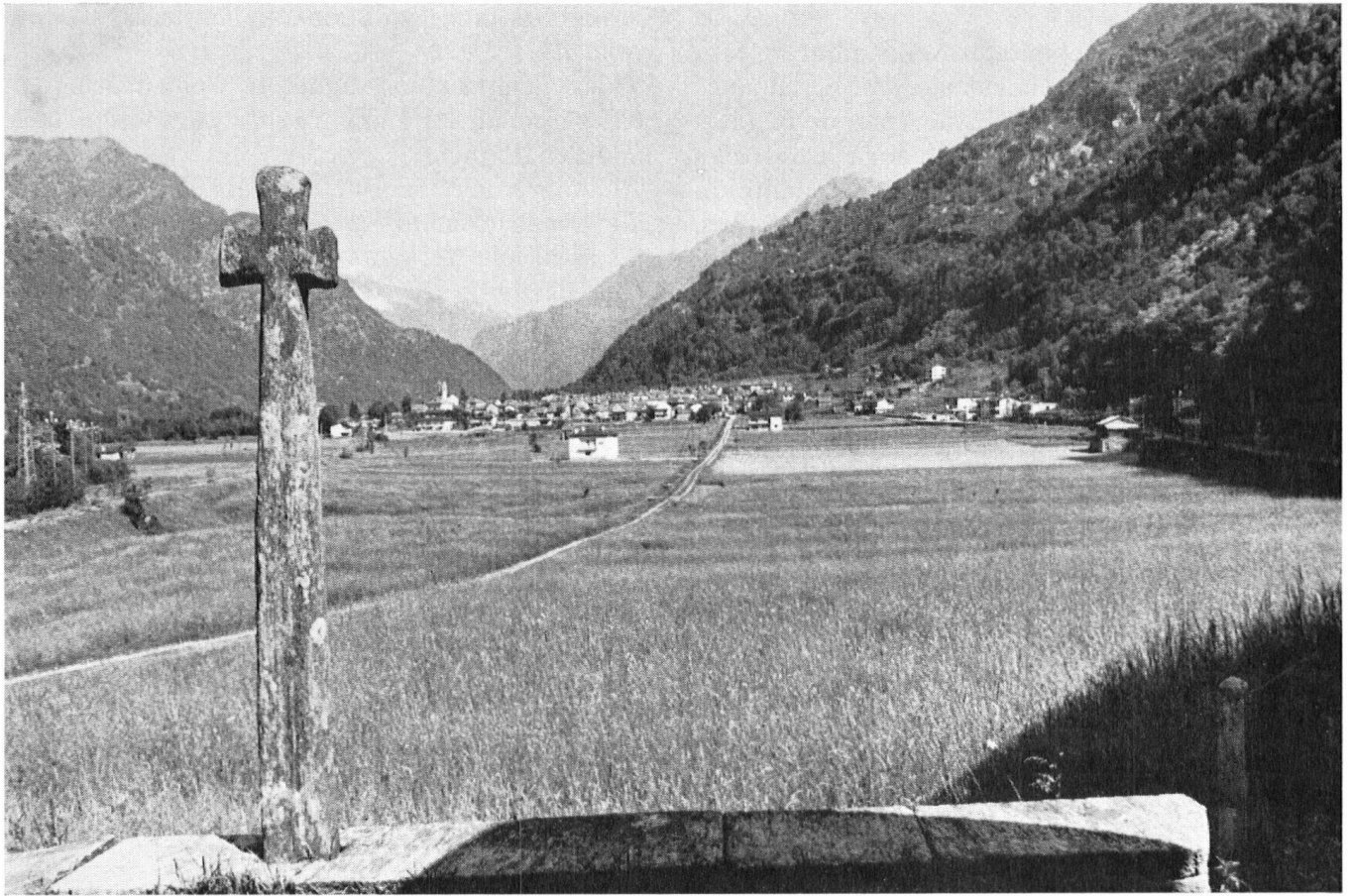
Claude Secrétan

Assemblée générale au Tessin

Saviez-vous que nous avons aussi nos «Cévennes»? J'en ai eu la révélation au matin du 31 mai, de la terrasse d'une demeure de Comologno dominant de haut le paysage: à perte de vue sous le soleil, le sauvage val Onsernone déroulait ses méandres et ses promontoires alternés, le vert des pentes couvertes de châtaigniers bleuissant toujours davantage à mesure qu'elles s'éloignaient vers l'horizon – on se serait cru à l'Espérou ou au col du Pas. La roche noire qui apparaît par places semble, elle aussi, exactement la même. Une différence pourtant: les villages écartés, les maisons solitaires, au Tessin, ont des toitures de pierre, et non de tuiles rouges; c'est peut-être moins «chan-

tant», mais c'est d'une beauté austère et prenante.

Il y avait vingt ans que la Ligue du patrimoine n'était retournée dans ce canton sans lequel il manquerait à la Suisse une partie de son âme, comme le disait justement le président Rollier dans son allocution d'ouverture. Il était au reste grand temps de faire fête à une section qui a quintuplé ses effectifs en quelques années, passant à plus de 1300 membres, ce qui la classe immédiatement après Berne et Zurich. On en a dûment félicité le président cantonal Fernando Pedrini, ainsi que le principal artisan de cette remarquable progression, M. Ezio Bernasconi. C'était le 30 mai en fin d'après-midi, à Locarno, dans la belle salle de



la Società elettrica sopracenerina, Piazza Grande. On y salua aussi le président de la ville, le prof. C. Speziali, celui de la commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage, M. U. Dietschi, celui de la Ligue suisse pour la protection de la nature, M. W. A. Plattner, un représentant de la Ligue amie de République fédérale allemande, M. A. Krimphove, et le conseiller d'Etat A. Righetti, chef du département cantonal des travaux publics, dont le discours final et l'aisance à s'exprimer dans les trois langues nationales furent à la fois un régal et un émerveillement. Une figure familière était absente: le professeur E. Leisi, de Frauenfeld, dont on disait qu'il n'avait jamais manqué une assemblée générale depuis plus de 60 ans, est décédé au mois d'avril; l'assemblée se leva pour honorer sa mémoire.

Le rapport et les comptes 1969 furent approuvés. L'assemblée ratifia le remplacement du secrétaire général A. Wettstein, passé à la direction du «Heimatwerk», par MM. A. Eberle et F. Notter, tandis que M. Wettstein était élu au comité central et nommé membre d'honneur en reconnaissance de ses éminents services. Mme C. Schroeder, qui a tenu les comptes pendant de longues années, et M. W. Zeller, chef démissionnaire du service de presse, ont été également nommés membres d'honneur par acclamation.

Le chant du cygne du secrétaire général fut l'annonce de deux bonnes nouvelles de dernière heure qui complétaient son rapport. A la suite du recours des Ligues du patrimoine et de la nature, visant le lotissement «Schiller» à l'Urmiberg près Brunnen, le Conseil fédéral a déclaré illégal le défrichement de plus de 3000 ha de forêt (et l'Inspection fédérale des forêts a décidé depuis lors qu'il faudrait y remédier). C'est là un très beau succès, concernant un site retenu à l'inventaire national. D'autre part, dans le cas d'un téléphérique st-gallois pour lequel les deux ligues, l'ASPAN, et le C.A.S. demandaient que le projet fût inclus dans un plan général d'aménagement, demande qui avait été refusée par le département

fédéral des transports, la menace d'un recours au Conseil fédéral incité la société concessionnaire et la Commune à entrer dans les vues des opposants; la lutte a maintenant fait place à la bonne entente.

Cette assemblée en Suisse méridionale avait attiré une participation record de plus de 400 personnes. Ce qui obligea les organisateurs – à qui il faut dire ici notre reconnaissance et nos félicitations pour la réussite de ces deux journées – à répartir les excursionnistes en deux groupes, en plus de celui qui, le samedi après-midi, fit le paisible et lumineux pèlerinage des îles de Brissago. Au val Maggia, ce fut d'abord la visite de l'église Madonna della Campagna, aux précieuses fresques, puis du musée Valmaggese à Cevio, aménagé dans la maison Franzoni, elle-même plantée dans un merveilleux décor de verdure et de fleurs, au pied de rochers à pic où ruissellent les cascades. Plus haut, à Caveragno, on visita la centrale électrique que ses constructeurs ont eu le bon goût de dissimuler sous terre. Comme c'était la saison où les eaux abondantes ne sont pas toutes captées, la rivière donnait à la vallée son aspect naturel, de sorte que la promenade fut un plaisir sans mélange.

Le val Onsernone a gardé presque entièrement son caractère d'autrefois. Son avant-dernière localité, Comologno, est un village d'artistes où les fresques modernes, sur certaines façades, ne sont pas toutes en harmonie avec le cadre, mais où la population paraît bien résolue à se préserver de l'envahissement touristique. Il y a, en ce haut lieu, deux maisons seigneuriales que – par privilège de congressistes du Patrimoine national – il fut possible de visiter: nous y serions encore, envoûtés par tant de beauté et de raffinement, si l'horaire ne nous en avait chassés! A mi-parcours, on s'arrêta à Loco, qui a une jolie église datant du début du XVI^e siècle, et surtout un musée régional, principalement consacré à la presque défunte industrie de la paille, qui est d'un vif intérêt et que l'on atteint par des ruelles extraordinairement pittoresques.

Tout cela, et comme toujours, a dû être vu un peu rapidement, et laisse dans le souvenir comme un fugace éblouissement – mais l'essentiel n'est-il pas qu'un tel congrès donne à ses participants l'envie de revenir sur les lieux, en sachant ce qu'il faut y voir, tout à loisir? Il nous faudra d'ailleurs explorer aussi le val Verzasca, où la Ligue du patrimoine a retenu le village de Corippo parmi les quelques sites caractéristiques de la Suisse qu'il sied de sauvegarder.

C.-P. Bodinier

De l'église Madonna della Campagna, vue sur le village de Maggia qui a donné son nom à la vallée. Les précieuses fresques de ce sanctuaire, qui datent de diverses époques, surprennent le visiteur par leur extrême originalité. Elles ont été présentées aux congressistes par le professeur Bianconi.





Le Tessin est encore riche en édifices caractéristiques du terroir et bien conservés, surtout dans ses vallées écartées; témoin cette maison à toit de pierres près de Loco (val Onsernone).

A gauche en haut: la table officielle pendant l'assemblée des délégués; de gauche à droite MM. Ambros Eberle (nouveau secrétaire général), le prof. Carlo Speziali (président de la Ville de Locarno), Albert Wettstein (ex-secrétaire général et nouveau membre du comité central), Ariste Rollier (président de la Ligue du patrimoine national), l'abbé G. Crettol (viceprésident), F. Pedrini (président de la section tessinoise) et le conseiller d'Etat Argante Righetti (caché).

En bas: Allocution du professeur Giuseppe Martini dans la vaste et pittoresque cour d'entrée du Musée valmaggese, logé dans l'ancienne maison baillivale.

Photographes: Swissair Photo (p. 27); René Baumann, Corseaux (p. 29); Ferdinand Notter, Wohlen (p. 31, 36, 37, 38, 40, 42); Jacques Trub, Corseaux (p. 34, 35); Emile Mouchet, Pully (p. 33 en haut); F. Götschi, Teufenthal (p. 33 en bas); N. Stauss, Zurich (p. 43).